



# Portrait des sociétés à mission 2022

BAROMÈTRE DE L'OBSERVATOIRE

## Qu'est-ce qu'une société à mission ?

La qualité de société à mission, telle que définie dans la loi PACTE promulguée en mai 2019, constitue un cadre juridique qui cherche à orienter le pouvoir de transformation des entreprises pour résoudre les enjeux sociaux et environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle, en liant capacité d'innovation de l'action collective et un engagement envers les parties prenantes.

Elle permet à l'entreprise de définir dans ses statuts une raison d'être qui lui est propre, et d'y associer des objectifs contributifs aux enjeux sociaux et environnementaux qu'elle souhaite adresser dans le cadre de son activité.

La mission se compose d'une raison d'être (définissant l'identité de l'entreprise, son utilité à la Société et le futur qu'elle souhaite contribuer à bâtir), d'objectifs sociaux et environnementaux associés et est complétée par une gouvernance protectrice.

L'inscription statutaire de la mission permet d'aligner les dirigeants, les salariés et les actionnaires sur l'intégration d'objectifs sociaux et environnementaux au cœur du modèle d'affaires de l'entreprise.

## Et en pratique ?

**Selon la loi, une entreprise qui souhaite obtenir la qualité de société à mission doit respecter cinq conditions**

- Inscription dans les statuts d'une raison d'être liée à l'activité de l'entreprise ;
- Inscription dans les statuts d'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité ;
- Inscription dans les statuts d'un organe de gouvernance dédié au suivi de l'exécution de la mission. Il est constitué d'un comité de mission (ou un référent de mission pour les entreprises de moins de 50 salariés), distinct des organes sociaux et comportant au moins un salarié, qui est chargé exclusivement du suivi de la mission. Le comité de mission doit présenter annuellement un rapport joint au rapport de gestion à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société. Pour ce faire, il procède à toute vérification qu'il juge opportune et se fait communiquer tout document nécessaire au suivi de l'exécution de la mission ;

— Vérification par un organisme tiers indépendant (OTI) tous les deux ans (tous les trois ans pour les entreprises de moins de 50 salariés) de la bonne exécution des objectifs statutaires sociaux et environnementaux. Cette vérification donne lieu à un avis joint au rapport annuel du comité de mission, publié sur le site internet de la société et qui demeure accessible publiquement au moins pendant cinq ans. La première vérification se fait dans les 18 mois suivant la déclaration de la qualité au Registre du Commerce et des Sociétés (24 mois pour les sociétés de moins de 50 salariés) ;

— L'entreprise doit déclarer sa qualité de société à mission sur le site du guichet unique des formalités des entreprises : [formalites.entreprises.gouv.fr](https://formalites.entreprises.gouv.fr), pour publication au registre national des entreprises (RNE) et au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) et mention sur l'extrait K ou le K-Bis.

Les mutuelles et coopératives à mission sont exemptées de cette déclaration.

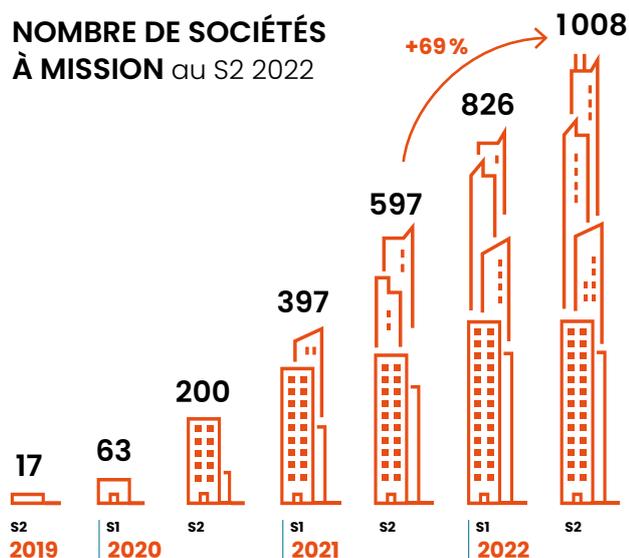
### MARS 2023 | Sixième édition du baromètre des sociétés à mission

Les sociétés à mission sont identifiées sur la base d'une veille quotidienne, de la remontée d'informations des membres de la Communauté des Entreprises à Mission, du site internet de l'Observatoire des Sociétés à Mission et de Mines Paris - PSL. Ces informations sont croisées avec les données provenant du Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce, avec qui nous avons signé un partenariat en mars 2022.

Un questionnaire auto-administré est parallèlement envoyé aux entreprises recensées afin d'obtenir des informations qualitatives.

NB: La date retenue dans le cadre de notre analyse est celle du vote des nouveaux statuts, et non la date à laquelle la mission est publiée.

## NOMBRE DE SOCIÉTÉS À MISSION au S2 2022

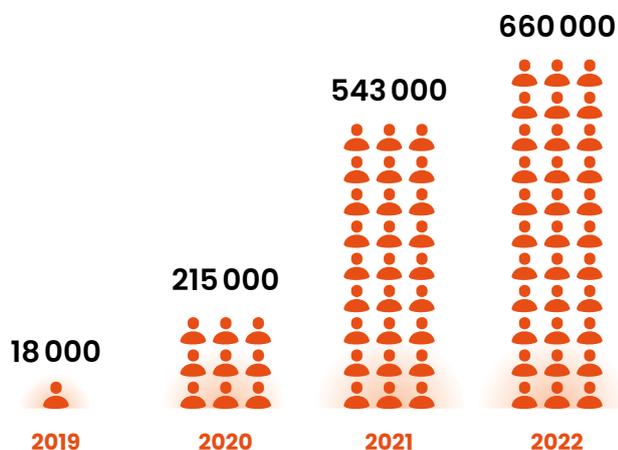


## Le cap des 1000 sociétés à mission est dépassé

Une étape symbolique vient d'être franchie trois ans et demi après la loi PACTE, avec 1 008 recensées fin 2022. La dynamique s'amplifie et se consolide, avec un nombre de sociétés à mission qui a quintuplé en deux ans et presque doublé en un an.



**+ de 660 000  
salariés concernés  
par la mission**



## Plus de 660 000 salariés font désormais vivre la mission de leur entreprise.

En un an, le nombre de salariés travaillant dans une société à mission a augmenté de 22%, correspondant à 117 300 salariés. Pour rappel, le bond connu entre 2020 et 2021 était notamment lié au Groupe La Poste et ses 250 000 salariés. Avec 569 000 salariés, les grandes entreprises contribuent à hauteur de 86% à l'effectif salarié total des sociétés à mission.

De leur côté, les ETI à mission rassemblent aujourd'hui près de 73 000 salariés, correspondant à 11% des salariés travaillant dans une société à mission.

Si le nombre de micro-entreprises et de PME à mission représentent 91% du total, leur part en termes d'effectif salarié atteint 3%, soit 18 000 salariés.

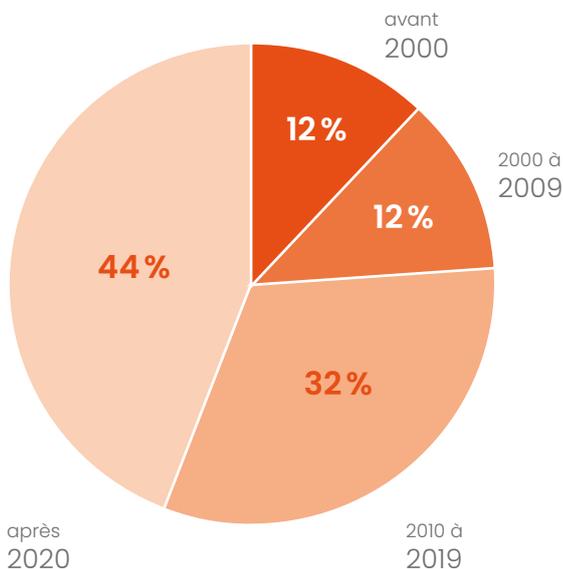
## La société à mission continue d'attirer les jeunes entreprises

L'analyse des sociétés à mission par date de création révèle une prépondérance d'entreprises récentes, avec 76% qui ont été constituées après 2010. Cette part a plutôt tendance à s'accroître au fil des années.

Les «mission native», c'est à dire les entreprises dont la qualité de société à mission a été directement inscrite dans les statuts lors de la création de l'entreprise, représentent à elles seules 36% des sociétés à mission.

La société à mission n'est cependant pas l'apanage des «jeunes» entreprises, comme en atteste Bayard Presse, ETI de 1700 salariés fondée il y a 150 ans. C'est aussi le cas de Charier, entreprise de 1700 salariés créée en 1897.

### DATE DE CRÉATION



## La dynamique des micro-entreprises et des ETI s'intensifie, et celle des grandes entreprises se confirme progressivement

Les entreprises de moins de 50 salariés sont toujours prépondérantes parmi les sociétés à mission, avec une part atteignant 81% fin 2022. Si cette proportion est globalement stable, elle recouvre en fait deux réalités différentes. En un an, la part des micro-entreprises devenues sociétés à mission est passée de 51% à 57% du fait d'une progression particulièrement forte (+90% de leur nombre en un an). La part des PME de moins de 50 salariés quant à elle a diminué, passant de 29% à 24%, en raison d'une croissance en nombre plus mesurée (+38%).

Alors que les grandes entreprises et les ETI représentent 0,16% du total des entreprises françaises selon l'INSEE, elles comptent pour 9,2% des entreprises ayant adopté la qualité de société à mission.

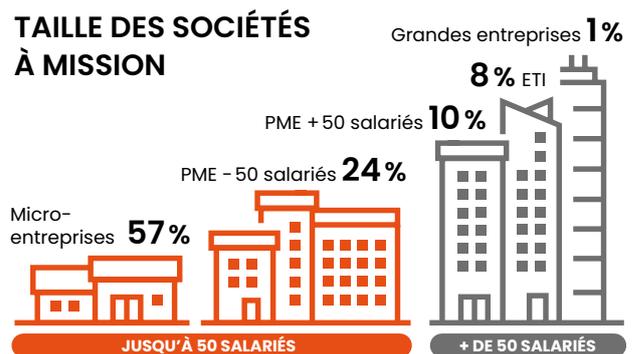
En un an, l'augmentation du nombre d'ETI ayant adopté la qualité de société à mission atteint presque 68%.

## Zoom groupes - filiales

Les groupes et leurs filiales ont la possibilité d'adopter la qualité de société à mission de façon commune ou distincte. Les temporalités d'adoption peuvent ainsi varier. Crédit Mutuel Arkéa en est un bon exemple. En 2021, sa filiale Armorique Habitat a été la première entité à se transformer en société à mission. En 2022, le Groupe ainsi que deux de ses filiales, Bretagne Digital Participative (Kengo.bzh) et Arkéa Assistance le sont devenues à leur tour.

C'est d'ailleurs la catégorie d'entreprise qui a connu la 2<sup>e</sup> plus forte croissance en 2022. On y retrouve notamment Châteaufort', Nature et Découvertes, Qualiconsult, Doctolib, Heetch et Seqens.

L'INSEE recense 287 grandes entreprises, sur presque 4 millions d'entreprises en France. Parmi elles, on compte 14 sociétés à mission, dont 5 le sont devenues courant 2022: La Banque Postale, Crédit Mutuel Arkéa, KPMG, Sagemcom et Babilou Family. Les grandes entreprises commencent donc nettement à s'intéresser à ce modèle innovant, comme en témoignent à la fois les chiffres de 2022 et les entreprises en chemin qui devraient déposer leurs nouveaux statuts courant 2023.



De même, le Groupe Finoli est devenu société à mission en 2022, un an et demi après deux de ses filiales, Patyka et Nutrimuscle. A contrario, la Banque Postale a adopté la qualité de société à mission en 2022, soit 8 mois après le Groupe La Poste, qui occupe toujours la première place des sociétés à mission en termes de salariés. Enfin, le Groupe Zolux a fait le choix de se doter d'une mission concomitamment à deux de ses filiales, Laboratoire Francodex et Saint Bernard.

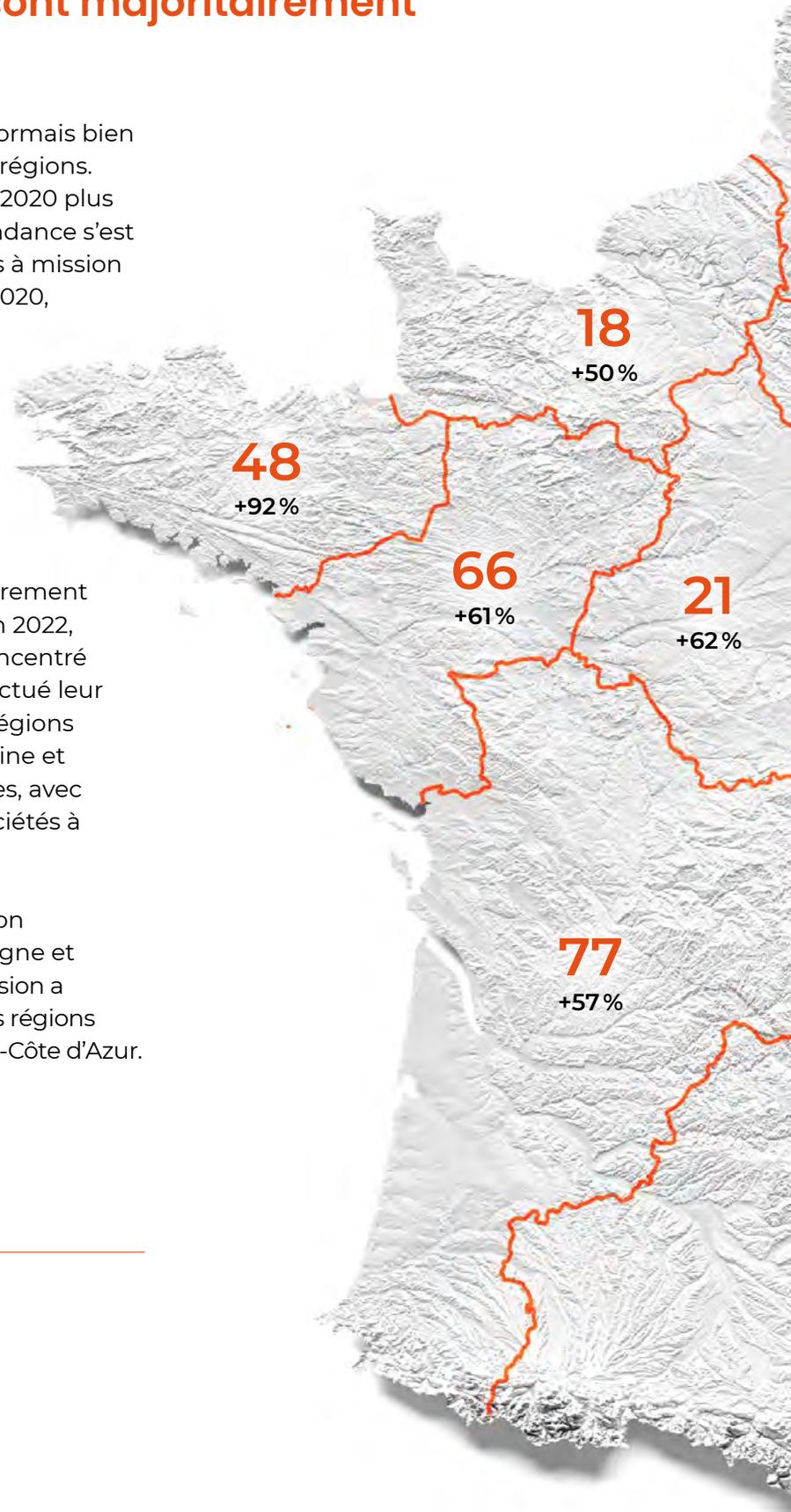
**Rappel de la taille des entreprises françaises selon l'Insee:** les grandes entreprises sont des entreprises qui ont au moins 5000 salariés et plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Les ETI sont des entreprises qui possèdent entre 250 et 4999 salariés et un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros et n'excédant pas 1,5 milliard d'euros. Les PME sont des entreprises qui possèdent moins de 250 personnes avec un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros. Les micro-entreprises sont des entreprises occupant moins de 10 personnes avec un chiffre d'affaires annuel ne dépassant pas 2 millions d'euros.

## Les sociétés à mission sont majoritairement implantées en régions

Le nombre de sociétés à mission est désormais bien réparti entre l'Ile-de-France et les autres régions. Alors que l'Ile-de-France représentait en 2020 plus de la moitié des sociétés à mission, la tendance s'est inversée en deux ans : si 57% des sociétés à mission étaient implantées en Ile-de-France en 2020, leur part passe à 43% fin 2022.

Ceci est dû au développement particulièrement actif des sociétés à mission en régions en 2022, année durant laquelle les régions ont concentré 58% des nouvelles entreprises ayant effectué leur changement statutaire. Parmi elles, les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie ont été particulièrement actives, avec respectivement 52, 29 et 35 nouvelles sociétés à mission en un an.

Quatre régions ont connu une progression particulièrement forte en un an : la Bretagne et l'Occitanie où le nombre de sociétés à mission a presque doublé, suivies de très près par les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.



### DROM-COM: 5

+25% entre 2021 et 2022



La Réunion

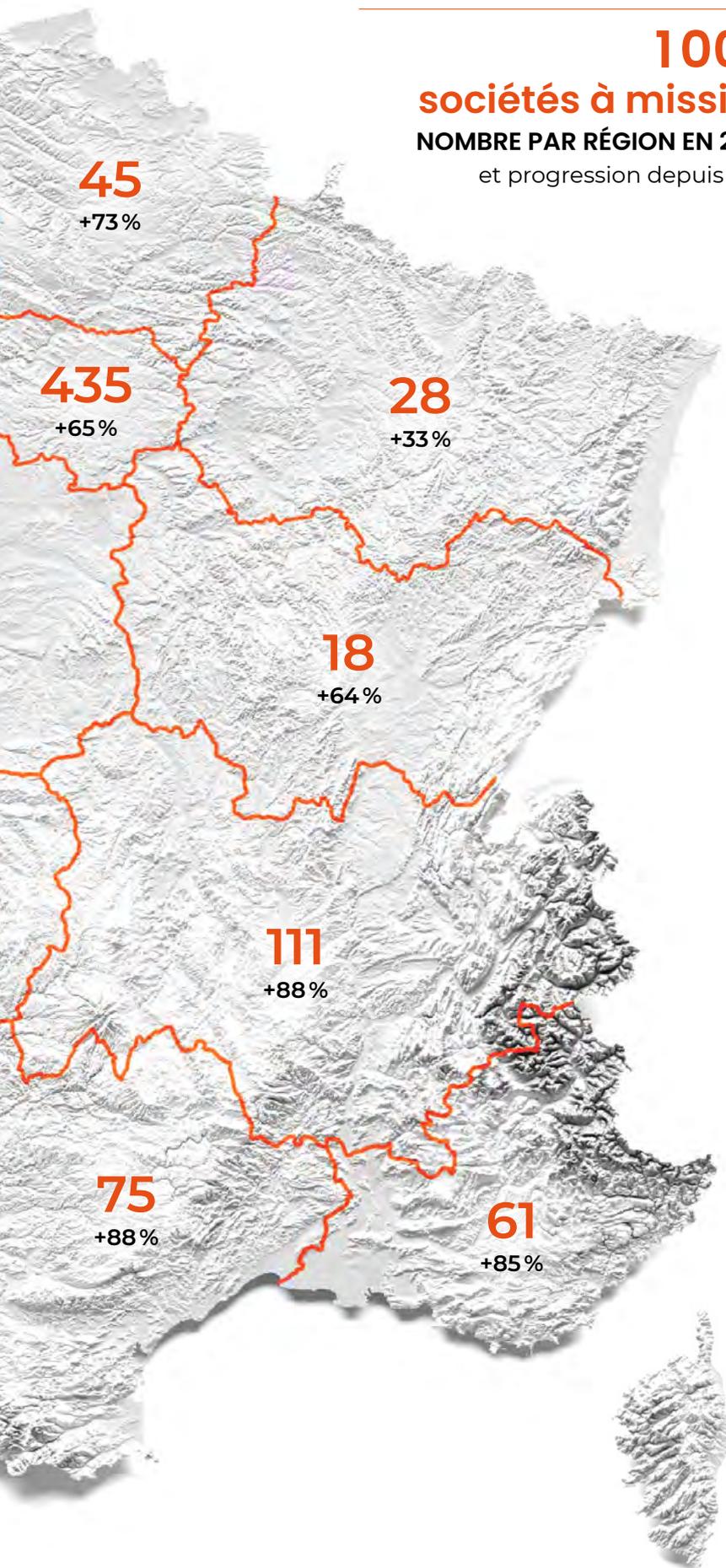


Martinique

# 1 008

## sociétés à mission

**NOMBRE PAR RÉGION EN 2022**  
et progression depuis 2021



### Île-de-France

Paris	267
Hauts-de-Seine	75
Val de-Marne	29
Yvelines	24
Seine Saint-Denis	22
Essonne	9
Seine et Marne	5
Val-d'Oise	4

### Auvergne-Rhône-Alpes

Rhône	56
Isère	13
Puy-de-Dôme	11
Drôme	9
Haute-Savoie	9
Savoie	6
Ain	3
Loire	3
Haute-Loire	1

### Occitanie

Hérault	36
Haute-Garonne	27
Gard	4
Hauts-Pyrénées	3
Lot	2
Pyrénées-Orientales	2
Tarn	2
Gers	1

### Nouvelle Aquitaine

Gironde	36
Pyrénées-Atlantiques	10
Deux-Sèvres	8
Charente-Maritime	6
Charente	5
Dordogne	3
Lot-et-Garonne	3
Corrèze	1
Haute-Vienne	1
Landes	1
Vienne	1

### Pays de la Loire

Loire-Atlantique	50
Maine et Loire	6
Mayenne	4
Vendée	4
Sarthe	2



## 9 % des sociétés à mission disposent d'un label RSE

9% des sociétés à mission bénéficient également d'un label RSE généraliste, qu'il s'agisse de B Corp, du label LUCIE, de Positive Workplace ou encore du label Engagé RSE de l'AFNOR. Cette proportion, très nettement supérieure à la moyenne française, montre la complémentarité entre démarche de société à mission et engagement RSE.

Le label RSE le plus fréquemment choisi par les sociétés à mission est B Corp. 59 sociétés à mission, soit 6% d'entre elles, sont désormais labellisées B Corp. Et à l'inverse, parmi les entreprises labellisées B Corp, 21% sont sociétés à mission.

Le label LUCIE est aussi bien représenté, avec 18 sociétés à mission labellisées, soit 12 de plus que l'an dernier.



**59** sociétés labellisées B Corp



**18** sociétés labellisées Lucie



**5** sociétés labellisées Positive Workplace



**6** Engagé RSE de l'AFNOR



## Le secteur du service prédomine toujours, et celui du commerce se développe fortement

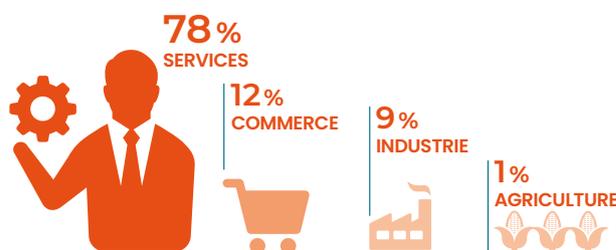
Le fort développement des sociétés à mission en 2022 a profité à tous les secteurs d'activité.

Le secteur du service prédomine toujours avec 78% des sociétés à mission aujourd'hui, soit un total de 789 entreprises.

Le secteur du commerce s'est particulièrement développé en 2022 avec un nombre de sociétés à mission qui a presque doublé en un an, en passant de 67 à 123 entreprises. On y retrouve des ETI telles que Zolux et Nature et Découvertes, mais aussi des PME telles que Maped et Happywool.

Le cas d'Happywool est particulièrement intéressant: cette société, qui n'a que deux ans, réunit et signe le renouveau des entreprises centenaires de tricot Phildar et Pingouin, en leur donnant un nouveau cap structuré au travers de la mission.

Le secteur de l'industrie compte 30 nouvelles sociétés à mission, allant de la PME comme Aluminor, à l'ETI comme le Group ADOVA. Pour ces entreprises industrielles, l'enjeu de relocalisation de la fabrication en France est central. C'est aussi le cas de Rivalen, collectif d'industries françaises, qui a adopté la qualité de société à mission en 2022.



## Tous les grands secteurs sont représentés parmi les sociétés à mission

**Le secteur de la Tech/Informatique** confirme sa première position dans le classement et concentre 12% des sociétés à mission aujourd'hui. Sur les 119 sociétés à mission de la tech, on en compte 53 nouvelles en 2022, dont une grande entreprise: Sagemcom. La dynamique de ce secteur est essentiellement le fait des entreprises de moins de 50 salariés, qui y contribuent à hauteur de 83%. 45% d'entre elles sont des « mission native », c'est-à-dire qu'elles se sont constituées directement à mission. Fait marquant, on dénombre quatre licornes\* devenues sociétés à mission en 2022: Back Market, Doctolib, EcoVadis et Content Square. D'autres prévoient de le devenir en 2023. Parmi les entreprises du French Tech 120 on retrouve aussi OpenClassroom, Sweep et Anywr devenues sociétés à mission en 2020 et 2021, ainsi que Heetch, nouvelle société à mission de 2022.

**Le secteur du conseil** représente plus de 12,5% des sociétés lorsqu'on cumule conseil en stratégie et transformation et conseil RSE. Il s'agit pour l'essentiel de cabinets de conseil de moins de 50 collaborateurs. On note quelques exceptions avec EODD Ingénieurs Conseils, une PME de plus de 50 salariés, Julhiet Sterwen, une ETI, ainsi que KPMG, seul "big four" parmi les sociétés à mission.

**Le secteur de la finance**, troisième le plus actif en matière de société à mission, poursuit sa croissance et compte 33 nouvelles entreprises en 2022. Deux grandes entreprises bancaires ont fait leur entrée cette année: La Banque Postale et Crédit Mutuel Arkéa. L'intérêt des sociétés d'investissement pour la société à mission se confirme, avec la transformation de Raise, Rivalen, ArMen Capital ou encore M Capital.

**Le secteur de la santé et du médico-social** a été particulièrement dynamique cette année avec 18 nouvelles entreprises devenues à mission. Ainsi, les sociétés à mission dans ce secteur ont plus que doublé en un an. Au sein de cette catégorie, les sociétés de services d'aide à domicile ont été particulièrement actives (Agir à Dom Assistance, Vitadom, Handiscopik...). Notons que Babilou Family, grande entreprise française spécialisée dans la petite enfance et présente dans 12 pays dans le monde, fait aussi partie des sociétés du secteur qui se sont transformées cette année.

**Le secteur du tourisme-hôtellerie-restauration**, qui était très en retrait jusqu'alors avec seulement 15 sociétés à mission en 2021, commence à se développer avec 13 nouvelles entreprises en 2022. On compte notamment deux ETI de restauration collective, Ansamble et Foodles, ainsi que Châteauform', spécialisé dans l'accueil d'événements d'entreprise, ou encore Les Jardins du Cloître, restaurant engagé.

**Les entreprises de l'agro-alimentaire et du commerce alimentaire** devenues sociétés à mission en 2022 sont essentiellement des structures de moins de 50 salariés. Seules exceptions, Ponthier et les Herbiers du Diois sont des PME de plus de 50 salariés. Parmi les ETI nouvellement à mission, deux relèvent de ce secteur d'activité: la Panière et les Grands Domaines du Littoral. Cette dernière est une filiale Vranken Pommery, elle-même société à mission depuis 2021.

---

\* 120 start-ups et scale-ups françaises sont sélectionnées chaque année pour faire partie du programme du French Tech Next40/120. Parmi les 120 start-ups du programme, 40 entreprises forment le French Tech Next40 qu'on appelle plus communément les licornes. Les licornes françaises sont des sociétés du secteur de la Tech qui ont réalisé une levée de fonds d'au moins 100 millions d'euros entre 2020 et 2022.

### Le secteur de l'immobilier-construction

poursuit son développement avec 22 nouvelles sociétés à mission en 2022. La diversité des métiers de ce secteur est bien représentée parmi les entreprises nouvellement à mission. On peut citer les travaux publics (Charier et la Société Armoricaïne de Canalisation), l'habitat social (Seqens, filiale du Groupe Action Logement), la promotion immobilière (Groupe Tisserin), les foncières (La Foncière Solidaire Darwin, Sebban Participations, Edgar Suites), le syndicat de copropriété (Homeland), ainsi que les bureaux d'études et assistance à maîtrise d'ouvrage (Keran et Sénova notamment).

Le secteur culture-loisirs fait partie des secteurs ayant connu une des croissances les plus marquées, en doublant quasiment en un an.

Il recouvre des activités très diverses, allant du sport à la presse. Dans le sport, deux clubs font leur entrée parmi les sociétés à mission : L'Aviron Bayonnais Rugby Pro et Lyon La Duchère. Dans la presse, Bayard devient le premier groupe de cette taille à se doter d'une mission. Avec Acteurs Publics, qui était devenu société à mission en 2021, ils constituent les deux seuls représentants de leur secteur.

Si tous les secteurs principaux sont représentés parmi les sociétés à mission, on peut déplorer le classement en bas de tableau de secteurs clés comme **l'énergie ou le transport-logistique**. Dans le secteur du transport, Keolis Bordeaux Métropole Mobilités (2 500 salariés), devient le premier opérateur privé de transport public (délégataire de service public) à devenir société à mission.



## À propos de la Communauté des Entreprises à Mission

La Communauté des Entreprises à Mission est une association de loi 1901 créée le 20 décembre 2018 et née de la conviction que les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la résolution des défis sociaux et environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle.

Ce collectif d'entrepreneurs, de dirigeants, de chercheurs, d'experts et d'actionnaires, sont tous convaincus que l'entreprise à mission constitue une innovation qui apporte à l'entreprise des capacités essentielles à sa performance et à sa résilience.

L'association fédère des entreprises de toutes tailles, sociétés à mission ou en chemin vers l'adoption de cette qualité, qui souhaitent s'engager pour transformer le capitalisme et repenser la place de l'entreprise au sein de la Société.

## À propos de L'Observatoire des Sociétés à Mission

L'Observatoire des Sociétés à Mission a pour vocation d'être la référence des entreprises inscrivant la qualité de société à mission dans leurs statuts.

Il recense les sociétés, partage leurs démarches pour en inspirer d'autres et nourrit la recherche académique par des cas pratiques. Il a également pour ambition d'aider les pouvoirs publics dans le suivi de la dynamique d'adoption de la loi PACTE.

Il comprend le Baromètre des sociétés à mission, réalisé avec Mines Paris - PSL, ainsi qu'un site web dédié (accessible via le site web de la Communauté des Entreprises à Mission) dévoilant les informations clés de toutes les sociétés à mission.

L'Observatoire contribue de façon majeure à la mission de la Communauté et à son objectif d'intérêt général.

